

NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chez **BCR FINANCES**, notre engagement sociétal va bien au-delà d'une simple démarche philanthropique, il représente l'essence même de nos convictions qui nous guident vers un avenir résolument axé sur le développement durable et social. En qualité de mécène, nous apportons un soutien certain aux **Fondations Entreprendre** et **We Explore**, incarnant notre engagement en faveur de ces causes essentielles. En soutenant la Fondation Entreprendre, nous contribuons activement à la promotion d'un monde où l'entrepreneuriat est un vecteur de prospérité économique et de création d'emplois, un objectif qui reflète nos obligations en matière de finance durable, notamment les critères issus du règlement SFDR des articles 8 et 9, mettant l'accent sur l'entrepreneuriat responsable et l'engagement social.

Parallèlement, notre partenariat en tant que mécène de la Fondation We Explore illustre notre engagement profond envers la préservation de l'environnement et la promotion d'une exploration durable. Ces actions s'inscrivent parfaitement dans notre mission en finance responsable, intégrant pleinement les considérations environnementales et sociales dans nos opérations financières. En tant que mécène, nous incarnons notre engagement à façonner un avenir plus prospère, équilibré et respectueux de notre planète, tout en respectant nos responsabilités en matière de développement durable, tant dans nos actions que dans nos convictions les plus profondes.

- Nous sommes intimement convaincus que l'avenir de la finance réside dans l'investissement responsable, où les investisseurs considèrent à la fois le rendement financier et l'impact social, environnemental de leurs placements. Les critères ESG sont également cruciaux pour évaluer la viabilité de l'entreprise à long terme. Les entreprises intégrant efficacement ces critères dans leur stratégie ont un potentiel de croissance supérieur. Il est donc primordial de repenser nos stratégies d'investissement pour inscrire la durabilité au cœur de nos décisions financières.
- L'ESG est essentiel : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont évolué d'une simple notion marginale à une boussole incontournable pour orienter les investissements. L'analyse ESG permet d'évaluer la robustesse et la résilience des entreprises face aux défis du monde contemporain, qu'il s'agisse de risques liés au climat, de gestion responsable des ressources humaines, ou encore de gouvernance d'entreprise éthique.
- Le changement est inévitable : il est impératif de souligner que les entreprises réticentes à adopter des pratiques durables s'exposent à des risques considérables, tels que la dépréciation d'actifs, les

controverses liées à leur réputation et les perturbations opérationnelles. L'adaptation à ces nouveaux paradigmes est, par conséquent, inévitable pour une pérennité à long terme.

- L'éducation financière durable est essentielle : La promotion de l'éducation financière durable est une nécessité impérieuse. Il est essentiel d'armer les investisseurs de connaissances sur les concepts ESG, les produits financiers durables et les avantages à long terme de ces investissements pour garantir une adoption répandue de ces pratiques responsables.

I. LES MOYENS MIS EN OEUVRE CHEZ BCR FINANCES POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE DURABILITÉ

Les investissements à impact (Article 9 SFDR) : BCR Finances est convaincu que les investissements à impact sont importants car ils transcendent le simple objectif de maximisation des profits pour intégrer des considérations plus larges liées à la durabilité, à l'éthique et à la responsabilité. Ils jouent un rôle crucial dans la création d'un monde plus équilibré, tout en offrant des opportunités d'investissement financièrement attrayantes.

En effet, BCR Finances s'engage à guider ses clients vers des investissements durables, ainsi que de les former et les sensibiliser en la matière. Notre priorité s'axe sur des produits classés article 8 SFDR et nous recherchons lorsqu'il est possible, des produits classés article 9 SFDR sous conditions que ces derniers restent en adéquation avec les besoins et le profil de risque du client.

A titre d'exemple, **BCR FINANCES** est fier d'avoir accompagné un investisseur institutionnel vers le premier fonds mondial à grande échelle dédié à l'agriculture régénérative visant à accélérer le changement de paradigme vers un secteur agroalimentaire résilient. Le dit fonds est classé article 9 SFDR lancé par AXA, Unilever et Tikehau Capital et est basé sur 3 axes définis : la santé des sols pour renforcer la biodiversité et préserver les ressources en eau, l'approvisionnement futur en ingrédients régénératifs, et les solutions technologiques devant accélérer la transition vers l'agriculture régénératrice.

Supports et labels : Conformément au règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), nous vous informons que dans le cadre de nos conseils en matière de produits d'investissement basés sur l'assurance, nous portons une attention particulière et préconisons à nos clients des contrats multisupports offrant au minimum un support en unité de compte pour chaque label (notamment en assurance vie, supports d'épargne retraite) : ISR, Greenfin, Finansol.

❖ **Label ISR (investissement socialement responsable)** : label garantissant que le produit financier intègre des critères ESG de manière significative. Créé en 2016 par le ministère de l'économie et des finances, il est attribué après vérification par un tiers indépendant du respect des critères du label.

❖ **Label Greenfin (finance verte)** : label garantissant que le produit financier contribue au financement de la transition énergétique et écologique et exclut les investissements dans les énergies fossiles et le secteur nucléaire. Créé en 2015 par le ministère de la transition écologique, il est attribué après vérification par un tiers indépendant du respect des critères du label. Plus d'informations sur le site du label Greenfin.

❖ **Label Finansol (finance solidaire)** : label garantissant que le produit financier contribue au financement de l'économie sociale et solidaire. Créé en 1997 par l'association Finansol, il est attribué après vérification par le comité du label du respect des critères du label. Plus d'informations sur le site du label Finansol.

Labels et SCPI : En outre, l'immobilier labellisé « ISR » résulte d'une volonté des acteurs de ce secteur et de la demande des investisseurs de décliner les normes ISR » aux SCPI. Ainsi, le label « ISR » immobilier vise à améliorer la performance énergétique des bâtiments, à recourir à des indicateurs précis pour analyser le parc immobilier ou encore, de manière plus générale, à adopter des critères d'exigence en matière environnementale.

Des orientations supplémentaires de la part des autorités sont également attendues en ce qui concerne les informations à fournir en matière de durabilité. Lorsque des nouvelles mesures entreront en vigueur et que les orientations réglementaires seront disponibles, nous adapterons notre approche et vous fournirons davantage d'informations sur notre politique

BCR Finances, dans le cadre de sa mission, s'engage à orienter ses clients vers des investissements durables tout en mettant un accent sur la sensibilisation et la formation en matière de durabilité financière. Notre priorité est de privilégier des produits financiers qui respectent les normes rigoureuses de l'article 8 SFDR. De plus, lorsque cela est possible tout en conservant la cohérence avec les besoins et le profil de risque de nos clients, nous explorons des opportunités d'investissements répondant aux critères exigeants de l'article 9 du SFDR.

À titre illustratif, nous sommes extrêmement fiers d'avoir joué un rôle actif dans l'accompagnement d'un investisseur institutionnel vers le tout premier fonds mondial à grande échelle dédié à l'agriculture régénérative. Cette initiative vise à accélérer une transformation fondamentale dans le secteur agroalimentaire, en le rendant plus résilient et durable. Le fonds en question, qui bénéficie de la classification prestigieuse de l'article 9 SFDR, a été conjointement lancé par des acteurs majeurs tels qu'AXA, Unilever et Tikehau Capital.

Ce fonds repose sur trois axes stratégiques clairement définis. Tout d'abord, il se consacre à la santé des sols, œuvrant à la préservation de la biodiversité et à la protection des ressources en eau, des éléments essentiels pour l'avenir de notre planète. Ensuite, il se fixe pour objectif de garantir un approvisionnement futur en ingrédients régénératifs, contribuant ainsi à une chaîne d'approvisionnement plus durable et responsable. Enfin, le fonds s'attache à promouvoir des solutions technologiques innovantes destinées à accélérer la transition vers l'agriculture régénératrice, un domaine clé pour la durabilité de notre système agroalimentaire.

II. DÉCLARATION DE NON PRISE EN COMPTE DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES INVESTISSEMENTS

Conformément à l'article 4 du règlement Disclosure, les acteurs des marchés financiers publient sur leur site internet des informations concernant la prise en compte ou non des principales incidences négatives (PAI) en matière de durabilité issues de ses décisions d'investissement.

BCR Finances est favorable au dispositif de transparence sur la prise en compte des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Néanmoins, en raison des difficultés méthodologiques, techniques, de recueil d'informations, et de limites en matière d'effectif dédié, BCR Finances n'est pas en mesure, à ce jour, de suivre l'ensemble des indicateurs obligatoires ayant un impact négatif en matière de durabilité.

Cependant, BCR Finances confirme son engagement sur l'importance de prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissement. La conformité avec le régime des incidences négatives en matière de durabilité présente un enjeu pour l'ensemble du secteur financier, notamment lié à la disponibilité et la qualité des données nécessaires pour assurer le reporting au niveau de l'entité, exigé par le règlement SFDR.

En conséquence, BCR Finances s'engage à renforcer la prise en compte des incidences négatives sur la durabilité dans ses décisions d'investissement et dans son organisation. L'entreprise entreprend une démarche proactive visant à se conformer aux exigences réglementaires et à produire les indicateurs nécessaires pour atteindre cet objectif. Par conséquent, la position actuelle de BCR Finances est soumise à des réexamens périodiques et pourrait évoluer dans le futur.

III. L'INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG PAR LES PARTENAIRES DE BCR FINANCES

Les points ci-dessus sont non exhaustifs. Vous pouvez retrouver les détails dans les rapports annuels ESG/extra financier ou dans la documentation (politique) des assureurs et sociétés de gestion.

AXA (Assureur)	<ul style="list-style-type: none"> ● Objectif neutralité carbone en 2050 ● Allocation de frais de gestion perçus via leurs fonds à impact à des organisations caritatives (World Land Trust, Ligue pour la protection des oiseaux) ● Actifs verts (obligations, actions thématiques, actifs réels) ● Label ISR attribué à plus de 650 supports en unité de compte ● Produits art 8 et 9 SFDR
Ageas (Assureur)	<ul style="list-style-type: none"> ● Politiques d'exclusion (défense, armement, tabac, charbon thermique) ● Les contrats multisupports proposés par Ageas France respectent les obligations posées par la loi Pacte de 2019 en termes d'offre de supports en unités de compte, dans la mesure où ils comportent à minima un support d'investissement labellisé ISR, une unité de compte « verte » et une unité de compte « solidaire ». ● Objectif de neutralité carbone ● Signataire eu PRI de l'ONU (respect de 10 ODD) ● Produits art 8 et 9 SFDR
Moneta Asset Management (Société de gestion)	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise en compte des critères ESG dans le processus de sélection des investissements ● Politique relative aux exclusions (tabac, armes controversées, charbon) ● Prise en compte des risques de durabilité ● Prise en compte des principales incidences négatives
Mata Capital (Société de gestion)	<ul style="list-style-type: none"> ● Produits art 8 SFDR ● Politique d'exclusions : armes radiologiques/ biologiques/chimique, de destruction massive ● Intégration critères ESG aux processus de sélection des investissements
Sofidy (Société de gestion)	<ul style="list-style-type: none"> ● Adhésion aux organisations et aux standard nationaux et internationaux (signataire du PRI, OID, France for Tomorrow....) ● Réductions des consommations et émissions de gaz à effet de serre ● Préservation de la biodiversité autour de ses sites

	<ul style="list-style-type: none"> ● Contribution au dynamisme des centres urbains
<i>Atland Voisin (Société de gestion)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● La SCPI phare Epargne Pierre obtient le label ISR ● Objectif de réduction de l’empreinte environnementale du patrimoine immobilier ● Promotion de la qualité de vie des locataires sur leurs environnement de travail ● Influence sur les parties prenantes afin qu’elles adoptent des pratiques vertueuses
<i>Suravenir (Suravenir)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● En 2022, Les UC Finance durable ont représenté 35% de la collecte brute en UC ● Les UC classés art 8 et 9 SFDR représentent 74% des encours en 2022 ● Adhésion aux organisations et aux standard nationaux et internationaux (PRI, CDP, TCFD, Finance for Biodiversity) ● UC durable présentant un label (ISR, Finansol, Freefin, Loi Pacte)

En résumé, chez **BCR FINANCES**, notre engagement envers la conformité réglementaire, la recherche approfondie de fonds responsables et notre approche proactive dans le maintien de relations fructueuses avec nos partenaires sont les piliers sur lesquels repose notre engagement envers l'excellence et la durabilité dans le domaine financier.